



# TARIFS DES PRESTATIONS / 2023

ZONE NON TENDUE

## LOCATION A L'ANNEE :

### HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

\* **HONORAIRES MAXIMUM DE LOCATION :** Visite, constitution de dossier, rédaction du bail : 8€ TTC/M<sup>2</sup>  
Etat des lieux : 3€ TTC/M<sup>2</sup>

### HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR :

\* **HONORAIRES MAXIMUM DE LOCATION :** Visite, constitution de dossier, rédaction du bail : 8€ TTC/M<sup>2</sup>  
Etat des lieux : 3€ TTC/M<sup>2</sup>

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire depuis le 15 septembre 2014, le montant imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur

\* **HONORAIRES DE GESTION MAXIMUM AGENCE :** 7 % HT des loyers (+TVA EN COURS)

- Possibilité Assurance Loyers Impayés, dégradations immobilières « GLI » : 2.30 % TTC du loyer et des charges

## SYNDIC :

\* **HONORAIRES DE MUTATION MAXIMUM AGENCE :** 300.00€ TTC (lot principal) et 96.00€ TTC (garage) si vente séparée

## TRANSACTION :

\* **COMMISSION MAXIMUM AGENCE :** 5% TTC DU PRIX DE VENTE A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR  
*avec forfait de 5000 € pour les biens inférieurs et égaux à 100 000 euros net vendeur*

CARTE PROFESSIONNELLE N° CPI 74012018000038720 Préfecture de la Haute Savoie/Carte professionnelle valable jusqu'au 19/01/2025  
GARANTIE FINANCIERE GALIAN  
Délivrée le 20/01/2022 par la CCI de Hte Savoie

Montant de la garantie Transaction Immobilière : 120.000 €

Montant de la garantie Gestion Immobilière : 400.000 €

Montant de la garantie Syndic de Copropriété : 1 460 000 €